



Les transformations socio-spatiales d'Adjahui-Coubé, une presqu'île de la commune de Port-Bouët (Abidjan, Côte d'Ivoire)

Kouamé Pascal Konan

► To cite this version:

Kouamé Pascal Konan. Les transformations socio-spatiales d'Adjahui-Coubé, une presqu'île de la commune de Port-Bouët (Abidjan, Côte d'Ivoire). *Ahoho*, 2016, 17, pp.53-67. hal-01447522

HAL Id: hal-01447522

<https://hal.science/hal-01447522>

Submitted on 2 Feb 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

LES TRANSFORMATIONS SOCIO-SPATIALES D'ADJAHUI-COUBE, UNE PRESQU'ILE DE LA COMMUNE DE PORT-BOUËT (ABIDJAN, COTE D'IVOIRE).

KONAN Kouamé Pascal

Assistant

Institut de Géographie Tropicale (IGT),

Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan-Cocody (Côte d'Ivoire),

Konan_76@yahoo.fr

Résumé

Cette étude s'intéresse aux transformations socio-spatiales dans la ville d'Abidjan. L'espace concerné par l'étude est Adjahui-Coubé, une presqu'île située de la commune de Port-Bouët située entre l'aéroport Félix Houphouët-Boigny et la commune de Koumassi. L'étude se fonde sur les changements opérés sur un site en pleine mutation socio-spatiale. L'objectif assigné à cette étude est l'analyse des transformations socio-spatiales de ce site abritant un petit village Ebrié devenu une cité dortoir de nombreux citadins.

La démarche méthodologique de l'étude s'est appuyée sur un traitement d'images satellites, une observation directe, des entretiens avec des chefs de communautés et l'administration d'un questionnaire à un échantillon de 200 ménages résidant sur le site. La constitution de l'échantillon des 200 ménages a été faite par une démarche par choix raisonné. Les informations recueillies par l'administration du questionnaire portent sur les caractéristiques démographiques et économiques des résidents du site. Aussi, le traitement d'images satellites prise sur google earth a permis l'acquisition d'informations sur les paramètres spatiaux du site.

L'étude est révélatrice d'un site en rapide extension qui réduit de plus en plus l'espace occupé par les activités agricoles et les friches naturelles. Il est à noter que 84,50% des chefs de ménages interrogés sont de nationalité ivoirienne et 32% des chefs de ménages sont des femmes. 74,50% des ménages travaillent hors de la commune de Port-Bouët avec des emplois du secteur moderne (39,50%), informel (37%) et des activités libérales (20,50%). Ils ont certes des revenus respectant le SMIG (60 000 FCFA), mais ils vivent en majorité dans des habitations de type précaire (maisons construites avec des matériaux de récupération). Toutefois, ces logements disposent de commodités hygiéniques (98% de ménages ne utilisent des latrines généralement partagées dans la cour).

Mots clés : transformation, habitat précaire, quartier périphérique, Adjaoui-Coubè.

Abstract

This study examines the socio-spatial transformations in the city of Abidjan. The area concerned by the study is Adjahui-coube, a peninsula situated in the municipality of Port-Bouet between the airport Felix Houphouet-Boigny and the town of Kumasi. The study is based on the changes made to a site in full socio-spatial mutation. The objective set for this study is the analysis of socio-spatial transformations of this site houses a small village Ébrié become a dormitory town for many city dwellers.

The methodology of the study was based on a satellite image processing, direct observation, interviews with community leaders and the administration of a questionnaire to a sample of 200 households residing on the site. The constitution of the sample of 200 households was made by a process purposive. The information collected by the questionnaire administration focus on the demographic and economic characteristics of residents of the site. Also, processing of satellite images taken from Google Earth has allowed the acquisition of information on the spatial parameters of the site.

The study reveals a site rapid expansion which reduces more and more the space occupied by agricultural activities and natural wasteland. It should be noted that 84.50% of heads of households interviewed were of Ivorian nationality and 32% of heads of households are women. 74.50% of households work outside the municipality of Port-Bouet with the modern sector (39.50%), informal (37%) and liberal activities (20.50%). They certainly have incomes respecting the minimum wage (60 000 FCFA), but they mainly live in precarious housing type (houses built with recycled materials). However, these units have sanitary facilities (98% of households use latrines generally shared in the courtyard).

Keywords: transformation, precarious housing, suburb, Adjaoui-coube.

1-Introduction

Adjahui-Coubé est l'un des 60 villages Ebrié du District d'Abidjan. Il est localisé sur une presqu'île de 367 hectares dans la Commune de Port-Bouët dont il en constitue aujourd'hui l'un des quartiers. Plus précisément, il se situe entre le boulevard menant à l'aéroport Félix Houphouët-Boigny et la lagune séparant la commune de Port-Bouët de celle de Koumassi.

A l'origine, Adjahui-Coubé était un petit village Ebrié installé sur une presqu'île sans le moindre équipement malgré l'urbanisation accélérée de la métropole abidjanaise. Les habitants vivaient de la pêche et autres activités agricoles. D'un village aux caractéristiques rurales, Adjahui se transforme rapidement en un quartier urbain, mais c'est à partir des années 2000 avec l'afflux des populations sur son site va induire de réelles transformations.

Si l'occupation humaine à Adjahui-Coubé continue de progresser dans toutes les directions, c'est sans doute grâce à sa position périphérique, son désenclavement par les lignes de pinasse¹, à sa proximité des bassins d'emplois industriels et aux différents déguerpissements qui ont couru depuis 2012 dans les quartiers à proximité de son site.

A l'instar des espaces périphériques éloignés des ensembles formant le noyau urbain densifié, ce village urbain est caractérisé par une forte progression du bâti, un faible développement des activités économiques et un retard des équipements et services.

Cette contribution vise à présenter les transformations des espaces périphériques de la métropole d'Abidjan et le profil des résidents. Les facteurs à la base de cette transformation du village d'Adjahui-Coubé sont à rechercher. Certes, il y a des similitudes dans le mécanisme de transformation des espaces périphériques des métropoles du tiers-mondes, mais selon les régions, et même à l'intérieur des pays, il y a des spécificités. En effet, les conditions d'évolutions, les acteurs mobilisés et les types d'actions menés connaissent des variations selon les fronts (Yapi-Diahou et al, (2011). Pour ce faire, nous allons nous intéresser aux variables spatiales, démographiques et socioéconomiques qui décrivent la situation du village d'Adjahui-Coubé.

Ainsi, pour mener cette étude nous tenterons de répondre aux préoccupations suivantes : comment se présente la dynamique spatiale de ce site ? Quels sont les paramètres démographiques et socioéconomiques qui définissent les populations résidentes ? D'où viennent les populations qui s'installent sur le site d'Adjahui-Coubé ? Quels en sont les motifs ? Et dans quelles conditions vivent-ils dans le village ?

2-Méthode et données

L'étude socio-spatiale d'un quartier nécessite une analyse spatiale de l'occupation humaine et une caractérisation démographique et socioéconomique des populations résidant sur le site (carte n°1). Ainsi, pour une meilleure analyse de l'occupation humaine sur le terroir de la presqu'île d'Adjahui-Coubé, nous avons extrait des images google earth du site à différentes dates (2001, 2005, 2008, 2011, 2014 et juin 2016). Puis, ces images, après traitement par le logiciel Arc Gis, ont permis d'avoir des statistiques et des cartes d'évolution spatiale d'Adjahui-Coubé.

Selon les résultats du recensement général de la population et de la habita 2014 (RGPH-2014), près de 845 personnes résident dans le quartier d'Adjahui-Coubé dont 52% d'hommes

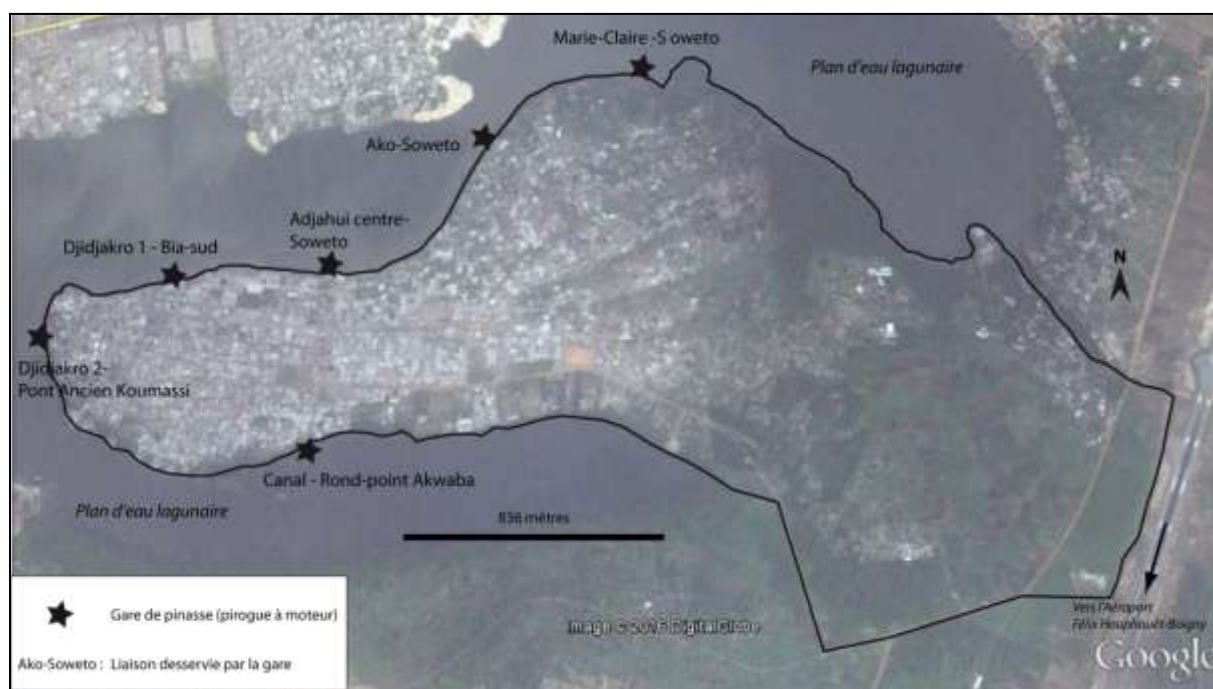
¹ Une embarcation en bois propulsée par un moteur

et 48% de femmes. Nous ne disposons pas de chiffre sur les différentes caractéristiques de cette population. Pour recueillir des informations sur les caractéristiques démographiques et socioéconomiques des ménages, nous avons administré un questionnaire à un échantillon constitué de près du quart de la population. Les ménages interrogés ont été choisis selon le principe du choix raisonné. Nous avons divisé le quartier en quatre, donnant ainsi les zones suivantes : le quart sud-est, le quart sud-ouest, le quart nord-est et le quart nord-ouest. Dans chaque zone, 50 chefs de ménage ont été interrogés au hasard, ce qui nous a donné un échantillon de 200 ménages couvrant spatialement le quartier.

L'étude a nécessité plusieurs visites de terrain effectuées entre juin et juillet 2016. Ces visites ont permis d'administrer un questionnaire aux 200 ménages constituant l'échantillon représentatif des réalités de ce quartier. De plus, un entretien a été réalisé avec un notable de la chefferie du quartier. Cet entretien nous a permis de recueillir des informations sur l'historique de l'occupation du site et sur l'organisation de la communauté.

Le traitement des données de l'enquête par questionnaire a été réalisé avec le logiciel Excel. Après le dépouillement des questionnaires, une matrice a été saisie, puis un tableau croisé dynamique a été conçu afin d'opérer une série de croisement entre la variable sexe du chef de ménage et les paramètres socioéconomiques et démographiques.

Carte n° 1 : Localisation du site étudié



Source : Image google earth, 2016

3-Résultats

3.1-Etalement spatial du site d'Adjahui-Coubé

Le tableau n°1 présente les superficies occupées par l'habitat en 2001, 2005, 2008, 2011, 2014 et 2016. Il donne de constater que le site d'Adjahui-Coubé est passé de 8,2951 hectares en 2001 à successivement 14,1856 hectares, 22,5061 hectares, 28,3717 hectares, 89,5930 hectares et 149,2567 hectares en respectivement 2005, 2008, 2011 et 2016. Le point saillant de cette évolution de la tache urbaine est la période de 2011 à 2014 qui montre un triplement de la superficie de occupée par l'habitat en 3ans, soit une consommation d'espace de 61,2213 hectares. Globalement, ce quartier s'étale de 9,3974 hectares chaque année.

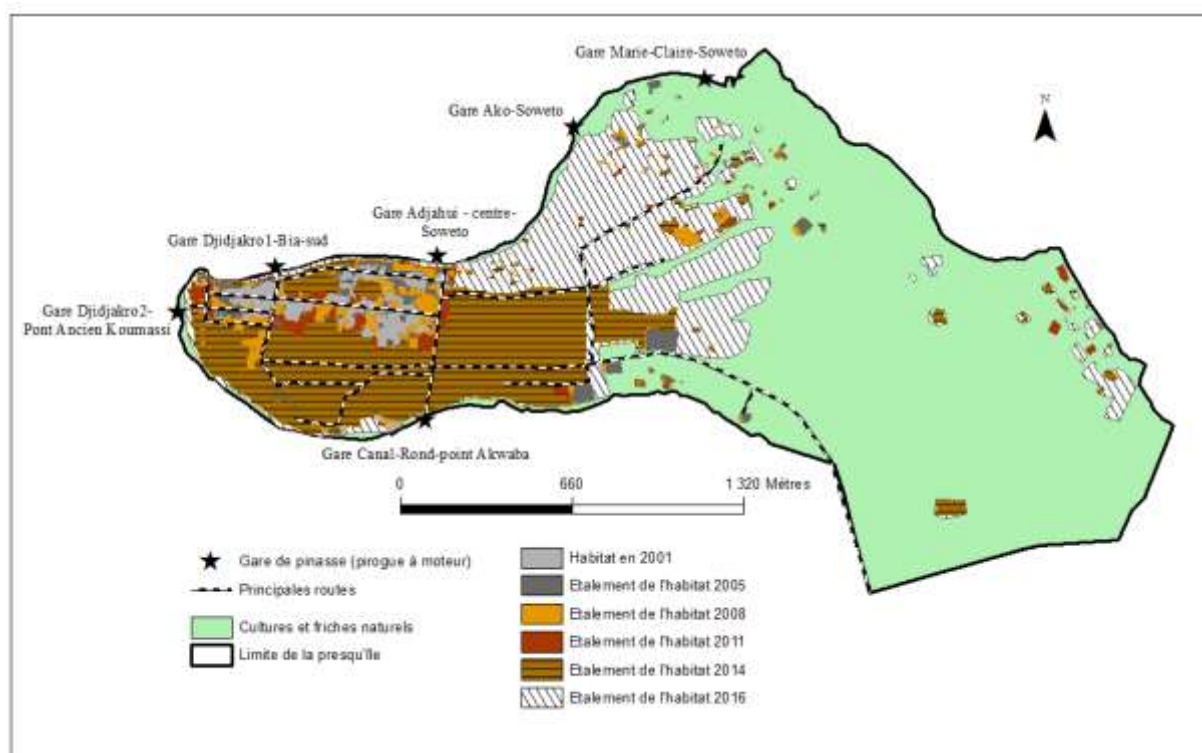
Toutefois, avec 149,2567 hectares en juin 2016, le quartier d'Adjahui-Coubé occupe environ 41% du site de la presqu'île (367 hectares). Les autres 59% sont couverts par des cultures (cocotiers, palmiers, maraichers, etc.) et des friches naturelles (carte n°2).

Tableau n° 1 : Différentes taches urbaines de 2001 à 2016

Années	2001	2005	2008	2011	2014	2016
Superficie (hectares)	8,2951	14,1856	22,5061	28,3717	89,593	149,2567
Consommation d'espace (hectares)	-	5,8905	8,3205	5,8656	61,2213	59,6637

Source : images google earth, 2001, 2005, 2008, 2011, 2014, 2016

Carte n° 2 : Etalement de l'habitat Adjahui-Coubé de 2001 à 2016



Source : images google earth, 2001, 2005, 2008, 2011, 2014, 2016

3.2-Profil de la population d'Adjahui-Coubé

3.2.1-Répartition des ménages selon l'âge et le sexe

Le tableau ci-dessous révèle que 68% des chefs de ménage enquêtés sont des hommes, et 32% des femmes. Près de 80% des chefs de ménage ont moins de 40 ans mais la tranche des 30 à 40 est majoritaire avec 49% des ménages enquêtés. A l'intérieur des tranches d'âge, les chefs de ménages de sexe masculin sont majoritaires sauf au niveau de la tranche 50 à 60 ans où il y a une parité entre les deux sexes. Par ailleurs, les 60 ans et plus sont tous de sexe masculin.

Tableau n° 2 : Chefs de ménage par âge et par sexe

Classe d'âge des chefs de ménage	Homme		Femme		Total général	
	Effectif	Pourcentage (%)	Effectif	Pourcentage (%)	Effectif	Pourcentage
[0-30[	31	50,81	30	49,19	61	30,50
[30-40[	77	78,57	21	21,43	98	49,00
[40-50[	21	70,00	9	30,00	30	15,00
[50-60[	4	50,00	4	50,00	8	4,00
60 et plus	3	100,00	0	0,00	3	1,50
Total général	136	68,00	64	32,00	200	100,00

Source : enquêtes de terrain, 2016

3.2.2-Répartition des ménages selon le domaine d'activité

Les domaines d'activité occupant les chefs de ménage enquêtés le secteur privé/public (39,50%), l'activité informelle (37%) et l'activité libérale (20,50%). Toutefois, il est à noter la présence de 3% de chefs de ménages sans emploi. On observe néanmoins que le sexe masculin est majoritaire dans tous les domaines d'activité (54 à 85%). Par contre les femmes sans emploi sont le double des hommes (tableau n°3).

Tableau n°3 : Chefs de ménage selon le domaine d'activité

Domaines d'activité	Homme		Femme		Total général	
	Effectif	Pourcentage (%)	Effectif	Pourcentage (%)	Effectif	Pourcentage (%)
Activité informelle	40	54,05	34	45,95	74	37,00
Activité libérale	35	85,36	6	14,64	41	20,50
Emploi du secteur privé / public	59	74,68	20	25,32	79	39,50
Sans emploi	2	33,33	4	66,67	6	3,00
Total général	136	68,00	64	32,00	200	100,00

Source : enquêtes de terrain, 2016

3.2.3-Répartition des ménages selon l'appartenance religieuse

Les chefs de ménages enquêtés sont majoritairement chrétiens (69%). On y dénombre 32% de catholiques, 6% de protestants et 31% d'autres chrétiens évangéliques. A l'intérieur de ces ménages chrétiens, le sexe masculin est dominant allant de 61% à près de 92%.

La religion musulmane regroupe 18% des chefs de ménages dont 63,88% d'hommes et 36,12% de femmes.

Toutes fois, on note la présence de 1,50% de ménages animistes, 9,50% de ménages sans religion, et 2% de ménages pratiquant d'autres religions tel le bouddhisme. Le sexe masculin est majoritaire dans toutes ces tendances religieuses (tableau n°4).

Tableau n°4 : Chefs de ménage selon la religion

Religions	Homme		Femme		Total général	
	Effectif	Pourcentage (%)	Effectif	Pourcentage (%)	Effectif	Pourcentage (%)
Catholique	44	68,75	20	31,25	64	32,00
Protestant	11	91,66	1	8,34	12	6,00
Autre chrétien	38	61,29	24	38,71	62	31,00
Musulman	23	63,88	13	36,12	36	18,00
Animiste/Traditionnelle	2	66,66	1	33,34	3	1,50
Autre	4	100,00	0	0,00	4	2,00
Sans religion	14	73,68	5	26,32	19	9,50
Total général	136	68,00	64	32,00	200	100,00

Source : enquêtes de terrain, 2016

3.2.4-Répartition des ménages selon la nationalité

Les chefs de ménage enquêtés représentent 84,50% d'ivoiriens et 15,50% de non nationaux (tableau n°5). Parmi les ménages de nationalité ivoirienne, il y a 69,23% d'hommes et 30,77% de femmes.

Les 15% de non nationaux se composent 4,50% de burkinabés, 3% de maliens, 3% de togolais, 2% de béninois, 1,50% de ghanéens, 1% de guinéens et 0,50% de nigériens. Globalement, les hommes les plus nombreux parmi ces non nationaux.

Par ailleurs, il est à observer que ces non nationaux sont tous issus de la CEDEAO, pour la plupart des pays frontaliers de la Côte d'Ivoire (Burkina-Faso, Mali, Ghana et Guinée).

Tableau n°5 : Chefs de ménage selon la nationalité

Nationalité	Homme		Femme		Total général	
	Effectif	Pourcentage (%)	Effectif	Pourcentage (%)	Effectif	Pourcentage (%)
Ivoirienne	117	69,23	52	30,77	169	84,50
Burkinabé	6	66,66	3	33,34	9	4,50
Malienne	2	33,34	4	66,66	6	3,00
Ghanéenne	3	100,00	0	0,00	3	1,50
Guinéenne	1	50,00	1	50,00	2	1,00
Nigérienne	1	100,00	0	0,00	1	0,50
Béninoise	3	75,00	1	25,00	4	2,00
Togolaise	3	50,00	3	50,00	6	3,00
Total général	136	68,00	64	32,00	200	100,00

Source : enquêtes de terrain, 2016

3.2.5-Répartition des ménages selon le statut matrimonial

L'enquête sur les chefs de ménage a révélé que plus de la moitié des enquêtés (53,50%) vivent en concubinage. Par ailleurs, les autres tendances sont : 29% de célibataire, 10,50% de personnes mariées selon la religion ou la coutume, 5,50% de ménages mariés légalement, 1% de divorcé ou séparé et 0,50% de veuf (tableau n°6). Hormis la veuve, les hommes sont dominants à tous les niveaux du statut matrimonial.

Tableau n°6 : Chefs de ménage selon le statut matrimonial

Statut matrimonial	Homme		Femme		Total général	
	Effectif	Pourcentage (%)	Effectif	Pourcentage (%)	Effectif	Pourcentage (%)
Célibataire	35	60,34	23	39,66	58	29,00
Concubinage	77	72,00	30	28,00	107	53,50
Divorcé/Séparé	1	50,00	1	50,00	2	1,00
Mariage légal	8	72,72	3	27,28	11	5,50
Mariage religieux/coutumier	15	71,42	6	28,58	21	10,50
Veuf/ve	0	0,00	1	100,00	1	0,50
Total général	136	68,00	64	32,00	200	100,00

Source : enquêtes de terrain, 2016

3.2.6-Répartition des ménages selon le niveau d'étude

Il ressort des enquêtes que 74% des chefs de ménages ont été scolarisés contre 26% qui n'en ont pas été. Parmi eux, on y dénombre 16,50% de ménages ayant atteint le niveau primaire, 42,50% le niveau secondaire, 15% le niveau supérieur, 5,50% personnes ayant appris à lire, et 20,50% d'analphabètes (tableau n°7).

Par ailleurs, les femmes ont les taux les plus élevés parmi les chefs de ménage ayant un faible niveau d'instruction (51,52% de sexe féminin au niveau primaire et 63,42% de femmes analphabètes).

Tableau n°7 : Chefs de ménage selon le niveau d'étude

Statut matrimonial	Homme		Femme		Total général	
	Effectif	Pourcentage (%)	Effectif	Pourcentage (%)	Effectif	Pourcentage (%)
Primaire	16	48,48	17	51,52	33	16,50
Secondaire	66	77,64	19	22,36	85	42,50
Supérieur	29	96,67	1	3,33	30	15,00
Alphabétisation	5	45,45	6	54,55	11	5,50
Pas d'alphabétisation	15	36,58	26	63,42	41	20,50
Total général	136	68,00	64	32,00	200	100,00

Source : enquêtes de terrain, 2016

3.3-Provenance et motifs de présence de la population non autochtone d'Adjahui-Coubé

3.3.1-Provenance de la population

L'enquête menée à Adjahui-Coubé révèle que seulement 3% des chefs de ménage sont nés sur le site étudié, 90% de ces ménages proviennent des communes du District d'Abidjan, 6,50% sont arrivés des localités de l'intérieur du pays, et moins d'1% des pays de la sous-

région (tableau n°8). Parmi cette majorité issue du District d'Abidjan, on note que 45,50% sont venus de la commune voisine de Koumassi, 13,50% issus de Yopougon, 10,50% venus de Port-Bouët (la commune abritant Adjahui-Coubé), 8% en provenance de Marcory, le reste des ménages est des autres communes avec des taux oscillant entre 0,50 à 4,50%.

Par ailleurs ces chefs de ménage venus s'installer dans le quartier d'Adjahui-Coubé, sont majoritairement de sexe masculin (67%).

Tableau n°8 : Chefs de ménage selon la Provenance

Résidence antérieure	Homme		Femme		Total général	
	Effectif	Pourcentage (%)	Effectif	Pourcentage (%)	Effectif	Pourcentage (%)
Abobo	5	55,55	4	44,45	9	4,50
Adjamé	2	100,00	0	0,00	2	1,00
Attecoubé	1	100,00	0	0,00	1	0,50
Cocody	6	75,00	2	25,00	8	4,00
Koumassi	69	75,82	22	24,18	91	45,50
Marcory	7	43,75	9	56,25	16	8,00
Port-Bouët	14	66,67	7	33,33	21	10,50
Treichville	1	50,00	1	50,00	2	1,00
Yopougon	21	77,78	6	22,22	27	13,50
Bingerville	0	0,00	3	100,00	3	1,50
Total District d'Abidjan	126	70,00	54	30,00	180	90,00
Localités de l'intérieur du pays	8	61,54	5	38,46	13	6,50
Hors de la Côte d'Ivoire	0	0,00	1	100,00	1	0,50
Adjahui-Coubé	2	33,33	4	66,67	6	3,00
Total général	136	68,00	64	32,00	200	100,00

Source : enquêtes de terrain, 2016

3.3.2-Motifs d'installation de la population

Tableau n°9 : Chefs de ménage selon le motif d'installation

Motifs d'installation	Homme		Femme		Total général	
	Effectif	Pourcentage (%)	Effectif	Pourcentage (%)	Effectif	Pourcentage (%)
Accès facile de terrain	1	50,00	1	50,00	2	1,00
Aventure	5	71,43	2	28,57	7	3,50
Changer de cadre de vie	3	100,00	0	0,00	3	1,50
Crise post électorale	1	100,00	0	0,00	1	0,50
Déguerpissement	26	56,52	20	43,48	46	23,00
Déplacé de guerre	0	0,00	1	100,00	1	0,50
Indépendance	18	94,74	1	5,26	19	9,50
Loyer abordable	50	64,10	28	35,90	78	39,00
Se mettre en couple	4	44,44	5	55,56	9	4,50
Pour évangéliser	1	100,00	0	0,00	1	0,50
Problèmes familiaux	1	100,00	0	0,00	1	0,50
Proximité de zone de travail	20	80,00	5	20 ,00	25	12,50
Victime d'incendie	0	0,00	1	100,00	1	0,50
Lieu de naissance	2	33,33	4	66,67	6	3,00
Total général	136	68,00	64	32,00	200	100,00

Source : enquêtes de terrain, 2016

L'enquête sur les ménages d'Adjahui a révélé que la majorité des ménages (97,00%) sont venus d'ailleurs pour s'installer sur ce site contre seulement 3,00% de chefs de ménage nés à dans le quartier (tableau n°9). Les motifs de leurs installations dans le quartier d'Adjahui-Coubé sont nombreux. Les raisons les plus évoquées sont : loyer abordable (39%), déguerpissement (23%), proximité du site d'un bassin d'emploi (12,50%) et être indépendant de la famille (9,50%).

3.3. 3-Durée de présence dans le quartier

Le tableau ci-dessous (tableau n°10) portant sur la durée d'établissement des ménages dans le quartier Adjahui-Coubé révèle que la majorité des chefs de ménage (42%) ont un temps d'installation de 6 mois à 1 an. 26,50% des ménages y sont établies depuis 2 à 3 ans pendant que 19,50%, ont une présence de 1 à 6 mois. 7,50% des enquêtés affirment être installés dans le quartier depuis 4 à 6 ans. Toutefois, les ménages ayant une durée de 7 à 9 ans s'évaluent à 1% contre 3,50% pour les ménages établis depuis 10 ans et plus. Il est à observer que plus de la moitié (61,50%) des ménages enquêtés ont une durée d'installation maximum de 1 an.

Tableau n°10 : Chefs de ménage selon la durée d'installation

Durée d'installation	Homme		Femme		Total général	
	Effectif	Pourcentage (%)	Effectif	Pourcentage (%)	Effectif	Pourcentage (%)
Moins de 6 mois	26	66,67	13	33,33	39	19,50
6 mois-1 an	53	63,10	31	36,90	84	42,00
2-3 ans	40	75,47	13	24,53	53	26,50
4-6 ans	10	66,67	5	33,33	15	7,50
7-9 ans	1	50,00	1	50,00	2	1,00
10 ans et plus	6	85,71	1	14,29	7	3,50
Total général	136	68,00	64	32,00	200	100,00

Source : enquêtes de terrain, 2016

3.4-Cadre et conditions de vie de la population d'Adjahui-Coubé

3.4. 1-Répartition des ménages selon le type de matériau de construction du logement

Le tableau ci-dessous indique que la majorité des ménages enquêtés c'est-à-dire 80,50% vivent dans des logements construits en bois (en planches éclatées ou sciées de bois) contre 19,50 dans des maisons en parpaing (photo n°1). Ce qui équivaldrait à 4 ménages sur 5 logés dans des logements précaires faits en bois.

Tableau n°11 : Chefs de ménage selon le matériau de construction du logement

Type de matériau de construction	Homme		Femme		Total général	
	Effectif	Pourcentage (%)	Effectif	Pourcentage (%)	Effectif	Pourcentage (%)
Bois	109	67,70	52	32,30	161	80,50
Parpaing	27	69,23	12	30,77	39	19,50
Total général	136	68,00	64	32,00	200	100,00

Source : enquêtes de terrain, 2016

Photo n°1 : Une rue électrifiée d'Adjahui-Coubé



Crédit photo : Acho Ferrand, juin 2016.

C'est une rue du village d'Adjahui-Coubé, quartier des autochtones Ebrié montrant des habitations construites en parpaing.

3.4. 2-Répartition des ménages selon le type de logement

Les ménages enquêtés sont dans des logements classés en 4 types que sont la cour commune, l'habitat non structuré, la maison en bande et la villa (tableau n°12). La cour commune et la maison en bande sont les plus dominants avec respectivement 74% et 22,50%. Le reste c'est-à-dire 3,50% est attribué à l'habitat non structuré (2,50%) et la villa (1%). En somme, environ trois ménages sur quatre habitent une cour commune.

Tableau n°12 : Chefs de ménage selon le type de logement

Type de logement	Homme		Femme		Total général	
	Effectif	Pourcentage (%)	Effectif	Pourcentage (%)	Effectif	Pourcentage (%)
Cour commune	97	65,54	51	34,46	148	74,00
Habitat non structuré	3	60,00	2	40,00	5	2,50
Maison en bande	34	75,55	11	24,45	45	22,50
Villa	2	100,00	0	0,00	2	1,00
Total général	136	68,00	64	32,00	200	100,00

Source : enquêtes de terrain, 2016

3.4. 3-Répartition des ménages selon le lieu d'aisance

La quasi-totalité des chefs de ménage (98%) affirment être logés dans des maisons disposant d'un WC. Seulement 2% des ménages utilisent la nature comme leur lieu d'aisance (tableau n°13). Toutefois ces WC sont pour la plupart partagés entre les résidents d'une même cour.

Tableau n°13 : Chefs de ménage selon le lieu d'aisance

Lieu d'aisance	Homme		Femme		Total général	
	Effectif	Pourcentage (%)	Effectif	Pourcentage (%)	Effectif	Pourcentage (%)
Dans la nature	1	25,00	3	75,00	4	2,00
WC	135	68,88	61	31,12	196	98,00
Total général	136	68,00	64	32,00	200	100,00

Source : enquêtes de terrain, 2016

3.4. 4-Répartition des ménages selon le statut d'occupation du logement

L'enquête portant sur les statuts des chefs de ménage dans les logements à Adjahui-Coubé ont révélé 91,50% de locataires, 6% de propriétaires, 1,50% de ménages logés gratuitement et 1% de ménages en situation de colocation (tableau n°14). Par ailleurs, on constate que tous les colocataires sont de sexe masculin.

Tableau n°14 : Chefs de ménage selon le statut d'occupation du logement

Lieu d'occupation du logement	Homme		Femme		Total général	
	Effectif	Pourcentage (%)	Effectif	Pourcentage (%)	Effectif	Pourcentage (%)
Colocataire	2	100,00	0	0,00	2	1,00
Locataire	123	67,21	60	32,79	183	91,50
Logé gratuitement par un tiers	2	66,67	1	33,33	3	1,50
Propriétaire	9	75,00	3	25,00	12	6,00
Total général	136	68,00	64	32,00	200	100,00

Source : enquêtes de terrain, 2016

3.4.5-Répartition des ménages selon le lieu d'exercice de leurs activités

Les enquêtes révèlent que les chefs ménages d'Adjahui-Coubé exercent leurs activités de façon générale dans le district d'Abidjan (tableau n°15). Les lieux d'exercice les plus fréquentés par ordre d'importance sont : Koumassi (36%), Adjahui-Coubé (17%), Marcory (13,50%), Port-Bouët (8,50%). Toutefois, il y a 10% de chefs de ménage qui affirment exercer sur le lieu de l'offre d'emploi. Néanmoins, la part d'Adjahui-Coubé est à nuancer car elle comporte des sans emploi qui restent quotidiennement dans le quartier.

Tableau n°15 : Chefs de ménage selon leurs zones d'activités

Lieu d'activité	Homme		Femme		Total général	
	Effectif	Pourcentage (%)	Effectif	Pourcentage (%)	Effectif	Pourcentage (%)
Adjahui-Coubé	20	58,82	14	41,18	34	17,00
Adjamé	4	80,00	1	20,00	5	2,50
Cocody	3	50,00	3	50,00	6	3,00
Koumassi	53	73,61	19	26,39	72	36,00
Marcory	20	74,07	7	25,93	27	13,50
Plateau	3	100,00	0	0,00	3	1,50

Port-Bouët	15	88,23	2	11,77	17	8,50
Treichville	4	57,14	3	42,86	7	3,50
Yopougon	1	50,00	1	50,00	2	1,00
Bingerville	1	100,00	0	0,00	1	0,50
Grand-Bassam	0	0,00	2	100,00	2	1,00
Assinie	1	100,00	0	0,00	1	0,50
Noé	1	50,00	1	50,00	2	1,00
Yamoussoukro	0	0,00	1	100,00	1	0,50
Sur le lieu de l'offre	10	50,00	10	50,00	20	10,00
Total général	136	68,00	64	32,00	200	100,00

Source : enquêtes de terrain, 2016

3.4.6-Répartition des ménages selon le mode de transport utilisé quotidiennement

Les résidents d'Adjahui-Coubé utilisent en majorité (77%) la pinasse (photo n°2) dans leurs déplacements quotidiens pour se rendre à leurs lieux d'activité. La marche à pieds est le mode de transport des chefs de ménages qui exercent leurs activités sur le site du quartier (15%). Toutefois, l'enquête révèle l'utilisation de la pirogue (1%) et du véhicule privé (0,50%) par une forte minorité des ménages (tableau n°16).

Tableau n°16 : Chefs de ménage selon le mode de transport

Mode de transport	Homme		Femme		Total général	
	Effectif	Pourcentage (%)	Effectif	Pourcentage (%)	Effectif	Pourcentage (%)
Marche à pieds	17	56,67	13	43,33	30	15,00
Pinasse	113	73,37	41	26,63	154	77,00
Pirogue	2	100,00	0	0,00	2	1,00
Véhicule	1	100,00	0	0,00	1	0,50
Autre (Pas de déplacement)	3	23,07	10	76,93	13	6,50
Total général	136	68,00	64	32,00	200	100,00

Source : enquêtes de terrain, 2016

Photo 2 : Deux pinasses stationnées à une gare



Crédit photo : Acho Ferrand, juin 2016.

L'embarquement d'une pinasse par des usagers à la d'Adjahui centre pour Soweto (un quartier de Koumassi situé sur l'autre rive). La pinasse est utilisée par 77% des enquêtés dans leurs déplacements quotidiens.

3.4.7-Répartition des ménages selon le revenu mensuel et le loyer

L'enquête révèle que 83% des ménages paient un loyer mensuel en dessous de 25 000 F CFA dont près de 52% ont un revenu compris entre 50 000 et 100 000 F CFA, 24,69% entre 100 000 et 200 000 F CFA, et environ 23% ont moins de 50 000 F CFA. Cette enquête indique également que 9% des chefs de ménage paient un loyer compris entre 25 000 et 50 000 F CFA. Parmi eux, 72,22% perçoivent entre 100 000 et 200 000 F CFA de revenu mensuel. Le reste c'est-à-dire 16,66% et 11,11% des chefs de ménages ont respectivement des revenus mensuels variant entre 50 000 et 100 000 F CFA et, entre 200 000 et 300 000 F CFA. En outre, moins d'1% des chefs de ménages paient un loyer compris entre 50 000 et 100 000 F CFA et ils disposent de revenus variant entre 100 000 et 200 000 F CFA (tableau n°17).

Tableau n°17 : Chefs de ménage selon le revenu et le loyer

Loyer \ Revenu	[0-25000[	[25000-50000[	[50000-100000[	Pas de loyer	Total général
[0-50000[	38	0	0	4	42
[50000-100000[	86	3	0	7	96
[100000-200000[	41	13	1	3	58
[200000-300000[	1	2	0	0	3
[300000-500000]	0	0	0	1	1
Total général	166	18	1	15	200

Source : enquêtes de terrain, 2016

4-Discussion

Dans les villes africaines marquées par une forte croissance démographique et spatiale, se loger constitue un défi majeur pour nombre d'individus ; ce contexte conduit autant à la rareté des logements disponibles, qu'à la difficulté à accéder à un logement décent, en particulier pour les populations les plus pauvres (Boyer F., 2010). Ainsi ces populations pauvres s'orientent vers les périphéries urbaines pour se loger. L'affut de cette catégorie de populations vers ces espaces périphériques l'étalement rapide de l'espace urbain et des transformations socioéconomiques de ces quartiers. La ville d'Abidjan est le reflet de ce type de croissance qui a eu pour conséquence l'étirement de la ville vers les périphéries urbaines devenant des cités dortoirs. Notre étude s'est intéressée à un village localisé sur une presqu'île de la ville d'Abidjan (au sud), qui subit depuis 2001 des transformations socio-spatiales.

Par ailleurs, les résultats de notre étude portant sur les transformations socio-spatiales d'Adjahui-Coubé sont généralement similaires à ce qui se passe dans les villes des pays en développement.

Concernant l'étalement spatial, l'étude révèle que le quartier d'Adjahui-Coubé connaît une extension horizontale rapide avec un étirement global de 9,39 hectares chaque année. En 3 ans (2011 à 2014), sa superficie a triplée allant de 28,31 à 89,59 hectares. Notre résultat est soutenu par Gérard Y. (2009) qui affirme que la plupart des villes d'Afrique sont caractérisées depuis la seconde moitié du XXe siècle par une extension horizontale exponentielle, consommatrice d'espace. Cet étalement spatial semble être la conséquence d'une forte demande de logements accessibles financièrement pour des populations pauvres qui se s'orientent vers les marges de l'espace urbain dans certains villages périphériques rattrapés par l'urbanisation.

Concernant le profil démographique d'Adjahui-Coubé analysé sous l'angle des ménages, notre enquête révèle la proportion considérable des femmes chefs de ménages (32%). Cette proportion de femmes chefs de ménage est supérieure à la moyenne de la ville d'Abidjan (19,4%) selon le projet PARSTAT² de l'institut national de statistique (INS) réalisé en 2002. Pour Wayack-Pambè M. et Moussa S. (2014), les ménages féminins sont dirigés soit par des femmes veuves, soit des femmes célibataires ou dont le mari ne vit pas avec elles. Néanmoins, quel que soit le sexe du chef de ménage, les ménages d'Adjahui-Coubé ont à 80%, moins de 40 ans. Cette forte jeunesse des ménages pourrait traduire la présence massive de jeunes couples en quête d'un premier emploi ouvrier ou travaillant l'informel. Toutefois, les ménages enquêtés pratiquent diverses religions habituellement relevées lors des recensements en Côte d'Ivoire. On note une majorité de chrétiens (69%) qui cohabite avec 18% de musulmans, 1,50% d'animistes, 9,50% de ménages sans appartenance religieuse et divers autres religions. Ces données s'écartent de celles du projet PARSTAT (2003) qui révèle une parité entre musulmans et chrétiens (respectivement 39,2% et 39,6%) dans la ville d'Abidjan. Cette pluralité religieuse est marquée dans le paysage par la présence d'édifices religieux dans le quartier (églises et mosquées). Une autre caractéristique de ce quartier est son cosmopolitisme qui se dégage de nos données d'enquête avec 84,50% d'ivoiriens et 15,50% de non nationaux. Les nationaux sont issus des principales aires ethnoculturelles de la Côte d'Ivoire. Quand aux non nationaux, ils proviennent de l'espace CEDEAO³. Sur cet aspect, Yapi-Diahou A. et al (2011) confirme notre analyse lorsqu'il dit : « la périphérie draine une population jeune, majoritairement ivoirienne malgré la présence d'étrangers à forte dominante de ressortissants ouest africains ». Par ailleurs, le statut matrimonial des ménages enquêtés révèle une prédominance du concubinage (53,50%) suivis de 29% de ménages célibataires et 16% de mariés (mariage civil, religieux ou coutumier). En milieu urbain, le mariage n'est pas la seule voie d'accès au statut de chef de ménage (Antoine P., Herry C., 1983). On compte de plus en plus un nombre important de chefs de ménage en concubinage, et célibataires. Concernant le statut matrimonial, trois-quarts des ménages enquêtés à Adjahui-Coubé ont été scolarisés avec des niveaux allant du primaire au supérieur. Parmi ces chefs de ménage scolarisés, les femmes ont connu une scolarisation plus courte que les hommes. Aussi faut-il noter que les ménages non scolarisés, qu'ils sachent lire ou pas, sont dominés par le sexe féminin. A Bamako et Ouagadougou, la proportion de chefs de ménage non scolarisés semble plus importante (Briand A., Laré L. A., 2013). Cependant, notre étude indique 39,50%

² Programme régional d'appui à la statistique

³ Communauté économique des états de l'Afrique de l'ouest

de ménages exerçant des emplois du secteur public/privé, 37% dans l'informel et 20,50 occupés par des activités libérales. Cette légère prédominance de l'emploi formel public/privé est plutôt à mettre au compte d'une majorité des ménages de cette catégorie exerçant comme ouvrier dans les entreprises de la zone industrielle de Koumassi. Si le secteur informel est la deuxième composante importante de l'emploi à Adjahui-Coubé, il est le principal pourvoyeur d'emplois, regroupant entre 65 % et 80 % de l'emploi urbain en Afrique (Yatta F., 2006). C'est par ailleurs, le secteur qui emploie le plus de ménages féminins de notre étude avec une proportion de 45,95% femmes.

L'analyse des données relatives à l'origine des ménages, indique que 97% des chefs de ménage sont issus de migration dont 90% venus des communes d'Abidjan, 6,50% des localités de l'intérieur du pays et moins d'1% de pays ouest africains. Il est à remarquer que le peuplement d'Adjahui-Coubé est essentiellement le fait de citadins d'Abidjan qui ont été repoussés par les quartiers centraux vers la périphérie. En effet, les communes de Koumassi (45,50%), Yopougon (13,50%), Port-Bouët (10,50%) et Marcory (8%) sont les lieux résidentiels importants qui ont abrités précédemment les ménages enquêtés. Cette tendance du peuplement d'Adjahui-Coubé est similaire à ce qui se passe dans les quartiers périphériques insuffisamment équipés des villes africaines (Dakar, Brazzaville, etc.). Cette position est soutenue par Vennetier P. (1989) qui la qualifie de « redistribution intra-urbain » du fait de la forte proportion des habitants venus des quartiers centraux de la ville. Ainsi, ce sont les quartiers les plus anciens ayant servi de foyer accueil initial qui déversent leurs surplus de population vers les zones de création récente (Priso D., 1985). Toutefois, cette redistribution intra-urbaine vers Adjahui-Coubé est dominée à 67% par les chefs de ménage masculins. Cela montre qu'une forte proportion de ménages féminins (33%) participe à ce mouvement.

Bien des raisons ont amené les ménages enquêtés à s'installer dans le quartier d'Adjahui-Coubé. Au nombre desquelles, les plus évoquées sont : loyer abordable (39%), déguerpissement (23%), proximité du site d'un bassin d'emploi (12,50%) et être indépendant de la famille (9,50%). Tous motifs ont été évoqués par Vennetier P. (1989). Selon lui, pour échapper aux réclamations d'un propriétaire qui pas été payé, il arrive alors que le locataire déménage le plus discrètement possible dans un logement plus abordable. Concernant le déguerpissement, il relève la destruction de bidonvilles ou la réhabilitation de quartiers dégradés qui aboutissent au départ de populations. Selon nos enquêtes, certains déguerpis du cordon littoral de Port-Bouët et Moussakro (Abattoir) se sont installés dans le quartier d'Adjahui-Coubé. Par ailleurs, un rapprochement entre domicile et lieu de travail est un motif d'installation dans un nouveau quartier à proximité d'une zone d'emploi. C'est bien pourquoi

d'ailleurs, l'implantation d'une zone industrielle en général à quelque distance de la cité est rapidement suivie par la naissance et le développement d'un quartier résidentiel populaire dans les environs immédiats (Vennetier P., 1989). Cependant, l'établissement des ménages non autochtones d'Adjahui-Coubé semble récent pour la majorité des ménages enquêtés. En effet, 61,50% des chefs de ménage n'ont pas plus d'une année d'installation dans le quartier. Ces chefs de ménage sont installés dans des logements construits en planches éclatées ou sciées de bois (80,50%) ou dans des maisons en parpaing (19,50%). Ainsi, une forte majorité des ménages vit dans des logements précaires. Ceci est la preuve que les ménages de ce quartier sont majoritairement pauvres. En outre, près de trois ménages sur quatre vivent dans des concessions ou habitats de cour (cour commune) et environ un quart, dans des maisons en bande. Néanmoins, ces logements disposent en majorité de WC (toilettes) puisque 98% des ménages enquêtés affirment utiliser ce type de lieu d'aisance contre 2% qui ont recours à la nature comme lieu d'aisance. Les toilettes des habitats de cour sont communes à tous les résidents de la cour. Il ressort également de nos enquêtes que les chefs de ménages sont à 91,50% locataires des logements qu'ils habitent. Il n'y a que 6% de ménages propriétaires. Rien de surprenant puisqu'Abidjan est avant tout une ville de locataires (Antoine P., 1996). Toutefois, la commune de Koumassi située sur l'autre rive de la lagune est le principal bassin d'emploi (36%) pour les ménages de notre étude. Ceci se justifie par l'existence d'une zone industrielle sur son espace. En l'absence de ligne de transport en commun ou de taxi reliant Adjahui-Coubé aux autres quartiers, la plupart des chefs de ménage enquêtés (77%) ont recours à la pinasse comme mode de transport pour leurs déplacements domicile-travail. Quand la marche à pieds, elle est préférée par 15% des ménages.

En ce qui concerne le revenu et le loyer, quatre ménages sur cinq paient un loyer mensuel en dessous de 25 000 F CFA dont une majorité (52%) a un salaire mensuel oscillant entre 50 000 et 100 000 F CFA. Toutefois, les chefs de ménage qui paient un loyer au-delà de 25 000 F CFA, ont la plupart des salaires mensuels supérieurs ou égale à 100 000 F CFA. On constate dans l'ensemble que les ménages enquêtés ont en majorité de faibles revenus et ils ont trouvés refuge sur un site offrant des loyers favorables. Abordant dans le même sens, Mouafo D., (1994) affirme qu'en Afrique noire, ce sont les couches sociales défavorisées qui se retrouvent rejetées à la périphérie des agglomérations urbaines en raison de leur faible solvabilité.

Conclusion

La presqu'île d'Adjahui-Coubé qui a été l'objet de cette réflexion, est un terroir villageois Ebrié qui suit le même processus d'urbanisation que les espaces périphériques en accueillant les populations repoussées par les quartiers anciens ou centraux vers les marges de la ville d'Abidjan. Les résultats de nos recherches témoignent de l'extension rapide du quartier due à l'arrivée sans cesse massive de ménages déguerpis ou en quête de loyer abordable. Ce quartier est marqué par une précarité de l'habitat cohabitant avec l'habitat moderne des autochtones Ebrié. Les ménages résidant dans ce quartier périphériques sont en majorité des ouvriers et secondairement des travailleurs du secteur informel dominés par le sexe masculin. Leur installation à Adjahui est récente pour bon nombre de ménages. Ils proviennent pour la plupart d'anciens quartiers de la ville d'Abidjan (Koumassi, Marcory, Port-Bouët, etc.). Ce peuplement s'inscrit donc dans le cadre d'un mouvement résidentiel intra-urbain. Malgré une prédominance de l'habitat de type précaire, les ménages disposent pour la plupart de latrines qu'ils partagent avec les membres de la cour. Toutefois, le relatif enclavement du quartier par le plan d'eau lagunaire est comblé par l'existence de lignes de pinasse permettant aux nombreux ménages de se déplacer quotidiennement vers leurs zones d'activités.

Bibliographie

ANTOINE P. (1996) : La crise et l'accès au logement dans les villes africaines. In : *COUSSY J. (ed.), VALLIN J. (ed.) Crise et population en Afrique : crises économiques, politiques d'ajustement et dynamiques démographiques*. Paris : CEPED, (13), pp. 273-290.

ANTOINE P., HERRY C. (1983) : Urbanisation et dimension du ménage : Le cas d'Abidjan, In : *Cahier O.R.S.T.O.M.*, sér. Sci. Hum., vol. XIX, n°3, pp.295-310.

BRIAND A., LARE L. A., (2013) : Consentement à payer pour l'amélioration de l'accès à l'eau potable des ménages Bamakoïses et Ouagalais, CREAM, Université de Rouen, France, 12p.

BOYER F. (2010) : Croissance urbaine, statut migratoire et choix résidentiels des ouagalais. Vers une insertion urbaine ségrégée ?, In : *Revue Tiers Monde* 1/2010 (n° 201), pp. 47-64.

BUSSIERE Y., MADRE J-L. (2002) : Démographie et transport : Villes du Nord et villes du Sud, Paris, L'Harmattan, pp.147-175.

DIAZ OLVERA L., PLAT D., POCHET P. (2002) : Étalement urbain, situations de pauvreté et accès à la ville en Afrique subsaharienne. L'exemple de Niamey. In : *BUSSIERE Y., MADRE J.-L., (Eds), 2002, Démographie et transport : Villes du Nord et villes du Sud*, Paris, L'Harmattan, 2002, pp. 147-175.

GERARD Y. (2009) : Étalement urbain et transformation de la structure urbaine de deux capitales insulaires : Moroni et Mutsamudu, archipel des Comores (océan Indien), In : *Les Cahiers d'Outre-Mer*, Presses universitaires de Bordeaux, pp.513-528.

MAHAMOUD, I., ADAIR, P. (2006) : Les enquêtes sur le secteur informel à Djibouti : une analyse comparative 1980-2001, ERUDITE EA 437, Université Paris XII, proposition pour les 7ème journées scientifiques du réseau «Analyse Economique et développement» 7 et 8 septembre 2006 Paris (France).

MOUAFO D., (1994) : La périurbanisation : étude comparative Amérique du Nord – Europe occidentale – Afrique noire, In : *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 38, n° 105, 1994, pp.413-432.

PRISO D., (1985) : Les Quartiers nord de Douala. Etude géographique, Université de Bordeaux III, thèse de 3e cycle (géographie), 464 p.

VENNETIER P. (1989) : Centre, périphérie et flux intra-urbains dans les grandes villes d'Afrique noire. In : *Annales de Géographie*, t.98, n°547, pp. 257-285.

WAYACK-PAMBE M. et MOUSSA S. (2014) : Inégalités entre les ménages dirigés par les hommes et ceux dirigés par les femmes à Ouagadougou : entre déterminisme et spécificités, In : *Cahiers québécois de démographie*, vol. 43, n° 2, pp. 315-343.

YAPI-DIAHOU A., KOFFI-DIDIA A. M., KOFFI B. E., YASSI A. G., DIBY K. M. (2011) : Les périphéries abidjanaises : territoires de redistribution et de relégation, in : *Les métropoles des Suds vues de leurs périphéries*, pp. 107-122.

YATTA F., (2006) : La gouvernance financière locale. Partenariat pour le développement Municipal (PDM), 24p.